



FARM MANAGEMENT CANADA

GESTION AGRICOLE DU CANADA

**Demande de propositions dans le cadre de l'étude
« Exploration du lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole »**

Date de la demande : le 4 mars 2019

Date limite : le 29 mars 2019

Gestion agricole du Canada est financé en partie par :



Le présent document est une demande de propositions seulement. Gestion agricole du Canada n'est pas tenu d'accepter quelque proposition que ce soit ou d'aller de l'avant et peut, à sa seule discrétion, décider de rejeter toute proposition pour quelque motif que ce soit.

Table des matières

<u>PARTIE 1 – INTRODUCTION</u>	3
OBJECTIF.....	3
ORGANISME RESPONSABLE	3
COORDONNÉES.....	3
CONTEXTE DU PROJET	3
<u>PARTIE 2 – LIVRABLES</u>	5
OBJECTIF DU PROJET	5
LIVRABLES.....	5
QUALIFICATIONS DU DEMANDEUR.....	5
<u>PARTIE 3 – CONCEPTION ET PORTÉE GLOBALES DE LA RECHERCHE</u>	6
CONCEPTION DE LA RECHERCHE	6
PORTÉE.....	6
<u>ADMISSIBILITÉ</u>	6
EXIGENCES RELATIVES À LA PROPOSITION.....	7
PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION.....	7
SYSTÈME DE POINTS POUR L'ÉVALUATION.....	7
<u>ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ</u>	8

Demande de propositions dans le cadre de l'étude « Exploration du lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole »

PARTIE 1 – INTRODUCTION

Objectif

L'objectif de la présente demande de propositions (DP) consiste à solliciter des propositions en vue d'entreprendre des recherches dans le cadre de l'étude « Exploration du lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole ». L'étude a pour but d'examiner plus en profondeur les facteurs qui ont une incidence sur la santé mentale des agriculteurs, la façon dont nous pouvons soutenir la santé mentale par la gestion des affaires – et, inversement, soutenir la gestion des affaires par la santé mentale –, de même que le chemin critique à suivre. Nous cherchons en outre à déterminer s'il existe des différences démographiques entre les régions, les secteurs de production, les sexes et les groupes d'âge, ainsi qu'à cerner les mesures que nous pouvons prendre pour répondre aux besoins individuels des personnes concernées. Les résultats de l'étude éclaireront notre approche organisationnelle, et celle qui sera préconisée pour l'industrie en général, en vue de soutenir le développement des entreprises, la compétitivité et l'adoption de pratiques de gestion d'entreprise agricole, le tout de manière à favoriser la croissance durable du secteur agricole canadien.

Les promoteurs éventuels sont invités à présenter une proposition qui répond aux objectifs et aux critères énoncés ci-dessous **au plus tard le 29 mars 2019, à 16 h (heure normale de l'Est)**. La proposition retenue sera approuvée à la discrétion de Gestion agricole du Canada, de concert avec un comité consultatif.

Les promoteurs peuvent présenter des propositions individuelles ou collectives en réponse à la DP.

Organisme responsable

Gestion agricole du Canada a été créé en 1992 à la suite d'une recommandation de l'industrie, à savoir établir un organisme national chargé de mettre au point et de coordonner des ressources et des outils de gestion d'entreprise agricole, et de les faire connaître aux agriculteurs afin qu'ils puissent s'en servir pour réussir en affaires.

Le rôle de Gestion agricole du Canada au chapitre de la coordination nationale est particulier en ce sens que l'organisme fait le lien entre tous les intervenants du secteur agricole (dans toutes les régions, tous les secteurs de production et les différents groupes linguistiques), des producteurs locaux aux conseillers, aux universités, aux associations, au secteur privé et aux gouvernements, pour continuer à faire progresser le secteur agricole canadien grâce à une réflexion commerciale éclairée et à des pratiques novatrices en matière de gestion d'entreprise.

Gestion agricole du Canada est dirigé par un conseil d'administration composé de neuf membres ayant des antécédents et une expérience variée en agriculture et en développement des compétences.

Pour en savoir plus sur Gestion agricole du Canada, rendez-vous au www.FMC-GAC.com.

Coordonnées

Toutes les demandes de renseignements et les questions concernant la politique et les lignes directrices applicables doivent être adressées à :

Gestion agricole du Canada
Denise Rollin, gestionnaire des projets
300-250, avenue City Centre, Ottawa (Ontario) K1R 6K7
Téléphone : 613-237-9060, poste 32
Courriel : denise.rollin@fmc-gac.com

Contexte du projet

Une étude menée par l'Université de Guelph en 2016 a révélé que les agriculteurs sont parmi les personnes les plus vulnérables en matière de santé mentale, et qu'ils signalent des niveaux plus élevés de stress, de dépression, et d'épuisement émotionnel et professionnel que la population générale. La même étude a montré que 40 % des producteurs agricoles se sentiraient mal à l'aise d'obtenir de l'aide professionnelle en raison de la stigmatisation qui existe autour de cette question.

L'agriculture se distingue de toute autre activité. Les exploitations agricoles ne peuvent pas simplement reprendre et recommencer à zéro quand les temps sont durs.

Les risques et l'incertitude qui guettent les agriculteurs sont plus grands que jamais; qu'il s'agisse des caprices de dame nature ou de l'évolution des marchés et de la réglementation; dans une grande mesure, ces éléments sont indépendants de la volonté des agriculteurs. Les médias sociaux ont mis l'agriculture sous les projecteurs – pour le meilleur et pour le pire. La confiance du public et l'acceptabilité sociale exercent une pression énorme sur les agriculteurs. En outre, ceux-ci doivent composer avec des marges bénéficiaires très faibles. Chaque cent perdu en raison du taux de change représente 1 \$ par porc, 15 \$ par vache et 5 \$ par acre de cultures commerciales.

Au cours des 10 prochaines années, 3 exploitations agricoles sur 4 changeront de main. De plus, même si les agriculteurs s'efforcent de perpétuer l'héritage de la ferme et de demeurer prospères, l'industrie exerce des pressions croissantes sur eux en cherchant à accroître sa capacité et à conquérir de nouveaux marchés.

D'ici 2050, la production agricole devra augmenter de 70 % pour nourrir 9 milliards de personnes dans le monde. De plus, le Canada s'est fixé un objectif ambitieux, celui de faire de l'agriculture le principal moteur économique du pays; on entend œuvrer pour faire passer le Canada du 5^e au 2^e rang mondial au chapitre des exportations, en faisant augmenter celles-ci de 20 milliards de dollars d'ici 2025.

Cette réalité place l'agriculture dans une catégorie à part.

Le stress est la réaction humaine au changement, surtout lorsqu'il s'agit de changements qui causent de l'inquiétude, de la contrariété, de la confusion et un sentiment de perte de contrôle.

Le stress peut nous accabler au point de menacer notre santé physique et mentale.

Les signes physiques comprennent une accélération du rythme cardiaque, des maux de tête et des troubles du sommeil. Parmi les signes mentaux, il y a la difficulté à se concentrer et à prendre des décisions. Au nombre des signes émotionnels figurent l'anxiété, l'agitation et la dépression. Enfin, on trouve parmi les signes comportementaux l'instabilité psychomotrice, les comportements compulsifs et le fait de prendre des raccourcis. La prise de raccourcis peut accroître les risques en ce qui concerne la sécurité de l'exploitation agricole, la gestion du travail, la santé et le bien-être des animaux, la rentabilité à long terme, la croissance et la capacité d'adaptation. Lorsqu'il s'agit d'agriculture, les effets sur la santé mentale ne se limitent pas à la personne responsable. L'entreprise doit continuer à fonctionner, l'équipe doit être dirigée, les animaux doivent être nourris, les cultures doivent être gérées et les vaches doivent être traitées. Nous devons non seulement tenir compte de la santé mentale du gestionnaire de l'exploitation, mais aussi de celle des membres de son équipe; nous devons également examiner les outils dont disposent le gestionnaire et son équipe pour favoriser une bonne santé mentale.

Nous savons que la santé mentale a une incidence sur la prise de décisions des entreprises agricoles, mais dans quelle mesure? Quelles autres pratiques de gestion sont influencées par la santé mentale et quel est l'impact de la gestion d'une entreprise agricole sur la santé mentale?

Les pratiques de gestion d'entreprise agricole contribuent à réduire les risques, à accroître la certitude et à rehausser la confiance. Grâce au processus de planification d'entreprise, les agriculteurs créent une vision et apprennent à se fixer des objectifs réalistes. Ils évaluent les risques et les possibilités qu'ils peuvent rencontrer en cours de route, et mettent en place des mesures pour atténuer et gérer ce qu'ils peuvent contrôler et ce qui est hors de leur contrôle. La planification renforce l'équipe agricole en créant pour elle un réseau de soutien comprenant la famille, les partenaires d'affaires et les conseillers. Nous croyons que, de cette façon, la gestion d'entreprise agricole facilite la préparation mentale, en réduisant le stress et ses conséquences physiques, mentales, émotionnelles et comportementales. Cependant, nous savons aussi qu'en soi, la gestion d'entreprise agricole peut être stressante et représenter une tâche intimidante. Il peut y avoir des difficultés à court terme pour un bénéfice à long terme. Nous savons que les agriculteurs subissent d'énormes pressions pour faire croître leur entreprise et transmettre des exploitations agricoles qui se portent bien. Comment les ambitions des agriculteurs influencent-elles la santé mentale ou sont-elles influencées par celle-ci?

Gestion agricole du Canada cherche à examiner plus en profondeur le lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole, y compris les facteurs qui ont une incidence sur la santé mentale, la façon dont nous pouvons soutenir la santé mentale par la gestion des affaires – et, inversement, soutenir la gestion des affaires par

la santé mentale –, de même que le chemin critique à suivre. Nous cherchons en outre à déterminer s'il existe des différences démographiques entre les régions, les secteurs de production, les sexes et les groupes d'âge, ainsi qu'à cerner les mesures que nous pouvons prendre pour répondre aux besoins individuels des personnes concernées.

PARTIE 2 – LIVRABLES

Objectif du projet

L'objectif de l'étude consiste à explorer le lien entre la gestion d'une entreprise agricole et la santé mentale des agriculteurs. Cette recherche nous aidera à comprendre :

- les facteurs qui influencent la santé mentale;
- la façon dont la gestion d'une entreprise agricole influence la santé mentale;
- la façon dont la santé mentale influe sur la gestion d'une entreprise agricole;
- la manière dont nous pouvons soutenir la santé mentale par la gestion d'entreprise agricole;
- la manière dont nous pouvons soutenir la gestion d'entreprise agricole par la santé mentale;
- le chemin critique à suivre.

Nous cherchons en outre à déterminer s'il existe des différences démographiques entre les régions, les secteurs de production, les sexes et les groupes d'âge, ainsi qu'à cerner les mesures que nous pouvons prendre pour répondre aux besoins individuels des personnes concernées.

Livrables

Le promoteur devra, au minimum :

- effectuer une analyse documentaire ou environnementale de la recherche existante sur le sujet afin d'éclairer la portée, le format et le contenu de l'étude;
- compléter les données existantes par des données primaires;
 - travailler avec les partenaires du projet et les intervenants appropriés pour concevoir et réaliser l'étude, et faire rapport sur celle-ci;
 - élaborer une méthodologie statistiquement rigoureuse pour cerner et évaluer les liens et les corrélations entre la santé mentale des agriculteurs et la gestion d'entreprise agricole;
- évaluer la relation entre la santé mentale et la gestion d'une entreprise agricole;
- fournir une interprétation des résultats, y compris en indiquant s'il existe des différences démographiques entre les régions, les secteurs de production, les sexes et les groupes d'âge;
- fournir un rapport écrit et une présentation PowerPoint, y compris une interprétation des résultats, les répercussions des constatations et le chemin critique à suivre, pour bien faire connaître les résultats, en plus d'appuyer la santé mentale par la gestion des affaires – et, inversement, soutenir la gestion des affaires par la santé mentale –, en tenant compte de différentes approches en vue de répondre à des besoins démographiques particuliers;
- collaborer avec Gestion agricole du Canada pour créer des messages afin de communiquer les conclusions et les résultats de l'étude à divers groupes d'intervenants.

Pendant toute la durée du projet, le promoteur retenu doit fournir des rapports d'étape trimestriels à Gestion agricole du Canada concernant le projet, y compris toute modification des livrables et du calendrier. Il devra également donner des présentations périodiques à Gestion agricole du Canada, sur demande.

Qualifications du demandeur

Le demandeur idéal pour ce projet a une vaste expérience de la recherche, de l'analyse et de la modélisation, ainsi que des connaissances et une expérience pratiques applicables en gestion d'entreprise agricole et en santé mentale. Plus précisément, le demandeur devra posséder ce qui suit :

- vaste expérience de l'analyse et de la modélisation statistiques;
- connaissances et expérience approfondies liées à la réalisation de recherches primaires et secondaires;
- capacité de recueillir des données primaires et secondaires conformément à la méthodologie proposée pour le projet (p. ex. analyse documentaire, entrevues, études de cas, groupes de discussion, enquêtes);
- capacité de gérer de grandes quantités de données provenant de diverses sources;
- capacité de gérer le projet en respectant les délais et les affectations budgétaires;

- capacité d'établir une approche d'équipe solide, accessible et axée sur la collaboration pour obtenir les résultats attendus du projet;
- capacité d'effectuer des estimations, de gérer le projet, et de fournir des rapports justes sur le plan de travail et le budget en temps opportun.

Remarque : Même s'il est l'organisme responsable, Gestion agricole du Canada peut choisir, à sa seule discrétion, de travailler avec des partenaires de l'industrie. Le promoteur doit être disposé à travailler avec tous les partenaires du projet.

PARTIE 3 – CONCEPTION ET PORTÉE GLOBALES DE LA RECHERCHE

Conception de la recherche

Le projet comprend la conception de la recherche, la collecte de données, l'analyse et l'interprétation des résultats, la communication des résultats et la formulation de recommandations sur les prochaines étapes pour répondre aux besoins cernés et saisir les occasions d'agir. Nous cherchons à découvrir ce que ces résultats signifient pour notre approche en tant qu'organisation et pour l'industrie dans son ensemble. Nous voulons continuer à mieux soutenir le développement des entreprises, la compétitivité et l'adoption de pratiques de gestion d'entreprise agricole pour faire en sorte que le secteur agricole canadien connaisse une croissance durable.

Le projet devrait miser sur une conception de recherche qui combine l'utilisation de méthodes de recherche qualitatives et quantitatives, y compris des entrevues, des groupes de discussion, des études de cas et des enquêtes. Pour éviter le dédoublement des efforts et maximiser les ressources, il sera important d'inclure des méthodologies de recherche secondaires afin d'apprendre de ceux qui travaillent déjà dans ce domaine au Canada et à l'étranger, le tout pour aider à éclairer la portée, le format et le contenu de notre étude. La recherche devrait établir une méthodologie pour mettre en relation les pratiques de gestion d'entreprise et les mesures quantitatives de la santé mentale au fil du temps.

La conception de la recherche devrait intégrer des techniques à méthodologies et à phases multiples, ainsi qu'une modélisation appropriée pour évaluer les liens, les corrélations et les relations de cause à effet entre la gestion d'entreprise agricole et la santé mentale des agriculteurs. Les résultats doivent être saisis de manière à permettre l'analyse des données démographiques sur les exploitations agricoles et les agriculteurs, y compris la taille des exploitations, les secteurs de production, le sexe et l'âge.

Portée

Ce projet de recherche a une portée nationale et devrait englober tous les secteurs de production et les agriculteurs de toutes les catégories démographiques.

ADMISSIBILITÉ

Promoteurs admissibles

Tout citoyen canadien, toute agence, association, institution, université ou coentreprise, ou encore tout organisme, groupe – dont les groupes communautaires –, collège ou consortium enregistré qui est habilité à conclure un accord juridiquement contraignant avec Gestion agricole du Canada.

Dépenses admissibles

Les dépenses admissibles comprennent notamment :

- les frais liés aux services de consultants et de professionnels pour la réalisation des travaux et l'élaboration de la proposition complète;
- les frais de réunion et de recherche;
- les frais de déplacement et d'hébergement, conformément à la politique applicable du Conseil du Trésor.

Dépenses non admissibles

Les dépenses qui ne sont pas admissibles comprennent notamment :

- les frais engagés avant la date de début approuvée du projet, y compris les frais associés à la préparation et à la présentation de la demande de projet;
- les frais d'immobilisation comme ceux qui se rattachent à la construction de bâtiments ou encore à l'acquisition de terrains ou d'équipement.

Exigences relatives à la proposition

Chaque promoteur doit veiller à ce que sa proposition comprenne les éléments suivants :

1. une brève description du travail du promoteur qui est pertinent dans le contexte des livrables;
2. une description des projets que le promoteur a déjà réalisés ou est en voie de réaliser, en mettant l'accent sur l'expérience pertinente dans le contexte des livrables;
3. les rôles et responsabilités du promoteur et de tout partenaire collaborateur qui participera à la création des livrables (l'identité et l'expertise pertinente de tout partenaire collaborateur doivent également être précisées);
4. connaissances, compétences et expertise dans les domaines suivants :
 - a. collecte et gestion de données;
 - b. modélisation statistique;
 - c. gestion de projet;
 - d. communications et établissement de rapports;
5. une description de la façon dont le promoteur fournira les livrables, y compris un budget et un plan de travail;
6. une description de la méthodologie et des processus proposés en ce qui a trait aux livrables.

Présentation de la proposition

- Les propositions peuvent être envoyées uniquement par courrier électronique.
- Les propositions doivent être reçues **au plus tard le 29 mars 2019, à 16 h (heure normale de l'Est)**.
- Des changements aux propositions retenues peuvent être demandés, mais ils doivent être acceptés par toutes les parties.

Toutes les propositions doivent être envoyées à :

Gestion agricole du Canada
Denise Rollin, gestionnaire des projets
denise.rollin@fmc-gac.com

Système de points pour l'évaluation

Étape 1 : Carte de pointage

La carte de pointage ou le système de points suivant peut être utilisé pour déterminer la pondération de certains critères qui seront utilisés par le comité de sélection.

Critères d'évaluation	Pondération
Méthodologie quantitative robuste pour la collecte et la gestion des données	3
Méthodologie qualitative robuste pour la collecte et la gestion des données	3
Spécificité de la méthodologie et des approches de modélisation statistique	2
Vaste expérience de la méthodologie et de la modélisation statistique	3
Connaissance du secteur agricole	2
Connaissance du domaine de la santé mentale	2
Connaissance des pratiques de gestion d'entreprise agricole	2
Partenariats ou collaborations avec des intervenants du gouvernement ou de l'industrie	2
Disponibilité pour toute la durée du projet et son prolongement possible jusqu'à l'étude longitudinale et répétée	2
Disponibilité pour des réunions et des présentations en personne	1

Clé

- Critères d'évaluation = exigences liées à votre description
- Pondération des critères = essentiel (3), souhaitable (2), complémentaire (1)
- Note d'évaluation = fondée sur l'examen et l'analyse de la réponse à la demande de propositions
 - 0 = ne satisfait pas aux exigences
 - 1 = satisfait en partie aux exigences
 - 2 = satisfait aux exigences

3 = dépasse les exigences

Étape 2 : Valeur du projet

Le calcul suivant servira à déterminer la valeur du projet en fonction du coût proposé par point accordé :

$$\text{Valeur du projet (X \$/point)} = \frac{\text{Coût proposé pour le projet (\$)}}{\text{Note totale accordée (points)}}$$

Autres facteurs à prendre en considération (en plus de la satisfaction aux exigences énoncées quant aux livrables) :

- l'enthousiasme du promoteur et sa volonté de collaborer avec l'organisme;
- le professionnalisme dont fait preuve le promoteur à tous les égards;
- les normes de qualité que le promoteur a atteintes;
- la capacité de respecter les échéanciers et les délais, notamment en ce qui concerne les réunions d'avancement, les présentations et les rapports
- la capacité de rencontrer en personne les représentants de l'organisme afin de leur fournir régulièrement des mises à jour, des conseils et des comptes rendus, entre autres choses, dans un cadre mutuellement avantageux;
- les ressources dont dispose le promoteur pour effectuer la recherche, la modélisation et l'analyse à l'interne;
- les coûts et les modalités de paiement mis de l'avant, ainsi que la volonté ou la réticence à négocier le tout;
- les références et les clients actuels du fournisseur.

ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ

Protection des renseignements personnels et divulgation de l'information :

a) À moins que le demandeur et Gestion agricole du Canada n'en conviennent autrement, toutes les propositions et tous les documents à l'appui seront utilisés par Gestion agricole du Canada uniquement aux fins d'évaluation des propositions et Gestion agricole du Canada peut les divulguer aux tiers cités en référence de même qu'à ses partenaires ou à ses conseillers dans le cadre du processus d'approbation.

b) Toutes les propositions et tous les documents à l'appui deviendront la propriété de Gestion agricole du Canada et l'organisme n'est pas tenu de les retourner.

Attestation :

En présentant cette proposition à Gestion agricole du Canada, le demandeur reconnaît et accepte ce qui suit :

a) Gestion agricole du Canada peut rejeter toute proposition pour toute raison qu'il juge appropriée et peut imposer des conditions à son approbation, et ses décisions sont finales et exécutoires pour les demandeurs, sans aucun droit d'appel. Gestion agricole du Canada peut retourner les documents de tout demandeur dont la proposition n'a pas été retenue.

b) En acceptant la proposition, Gestion agricole du Canada s'engage à l'examiner aux fins d'approbation, mais n'assume aucun autre risque et aucune autre obligation, et l'approbation ou le rejet d'une proposition n'entraîne aucune responsabilité pour Gestion agricole du Canada ni cause d'action pour un tiers qui a un intérêt envers la proposition.

c) Le demandeur accepte de conclure avec Gestion agricole du Canada un contrat de projet détaillé, qui comprend toutes les modalités et conditions imposées par Gestion agricole du Canada dans le cadre de son processus d'approbation, avant de recevoir toute avance de fonds de la part de Gestion agricole du Canada.

d) Le demandeur accepte de fournir les renseignements nécessaires pour qu'il soit possible de procéder à une vérification de crédit et de déterminer ses antécédents financiers.

Par la présente, le demandeur confirme à Gestion agricole du Canada que la proposition et les documents à l'appui sont véridiques et complets à tous égards. Le signataire autorisé a lu et compris les clauses de confidentialité et d'attestation :

Responsable du projet :

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____

Organisation : _____

Signature : _____

Date : _____